



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 décembre 2018

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de janvier 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

La chute des cotations des produits pétroliers, déjà constatée en novembre, se poursuit en décembre 2018 :

- le cours moyen du pétrole brut Brent repasse de 58,25 \$/baril contre 67,47 \$/baril en novembre, soit une baisse de -13,7 %. Le cours était à 83,08 \$/baril en octobre, soit une baisse de pratiquement -30 % en deux mois,
- les cours moyens d'achat des produits finis sont également toujours orientés à la baisse : de -13,1 % pour l'essence et de -15,6 % pour le diesel, le ralentissement de la demande, non seulement en Europe mais aussi dans le monde, pesant sur les perspectives de demande de produits,
- le cours moyen du butane poursuit sa baisse, de -9,4 % en décembre, en corrélation avec la chute des prix des produits de base,
- la parité euro/dollar est stable.

En outre, il a été procédé à une revalorisation de la marge de détail de 1,98 % soit 0,228 cts/L.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} janvier 2019 à zéro heure :

- **Supercarburant sans plomb : 1,33 €/l soit -5 cts/L** par rapport à décembre 2018 (1,38 €/l) ;
- **Gazole routier : 1,25 €/l soit -5 cts/L** par rapport à décembre 2018 (1,30 €/l).
- **Bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : 21,05 € soit -2cts** par rapport à décembre 2018 (21,07 €/bt).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en décembre 2018 est de 1,43 €/L pour le supercarburant sans plomb et le gazole routier.

	1 mois (décembre/janvier)	3 mois (octobre/janvier)	6 mois (juillet/janvier)
Supercarburant sans plomb	-3,62%	-11,92%	-10,14%
Gazole routier	-3,85%	-5,30%	-3,10%
Gaz	-0,09%	-12,69%	-5,90%

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en décembre 2018 est de 1,43 €/L pour le supercarburant sans plomb et le gazole routier.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972